

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DES CLUBS

Assemblée générale annuelle du 30 août 2020, Webinaire - Zoom 13 h

NOM DU CLUB			
Nom du délégué			No de membre
Nom de la personne autorisée à désigner	Fonction (président ou secrétaire)		
Date : jour / mois / an	Signature		
<p>Le nombre de délégués est comptabilisé selon l'article 2.7 des règlements généraux de Tir à l'arc Québec. (2.7.2. Des délégués des clubs membres de la corporation à raison d'un (1) délégué par club. 2.7.3. Les délégués doivent être membres individuels de la corporation.)</p>			

Veillez retourner ce formulaire au secrétariat de Tir à l'arc Québec
au plus tard le samedi 15 août 2020, 23h59
par : courriel taq@tiralarcquebec.com
télécopieur au (514) 252-3165, ou par la poste à l'adresse suivante :
4545, av. Pierre-De Coubertin, Montréal (Québec) H1V 0B2